



## INFO PARENTS SEPTEMBRE 2017

### Numéro 1

#### INFO PARENTS

C'est avec plaisir que nous vous faisons parvenir l'info parents #1. Cette parution mensuelle vous sera acheminée au début de chaque mois par courrier électronique et elle sera également disponible sur le site web de l'école.

Nous acheminons désormais aux parents l'ensemble des communications par courrier électronique. Toutefois, si vous désirez une copie papier pour l'année scolaire 2017-2018, veuillez s.v.p. en informer la secrétaire.

#### LA RENTRÉE 2017-2018

C'est avec beaucoup de plaisir que nous accueillerons nos élèves du primaire le 30 août prochain. N'oubliez pas que votre enfant doit apporter une photo de lui (voir la lettre explicative que nous vous avons fait parvenir concernant l'activité de la rentrée scolaire).

#### HORAIRE DU SECRÉTARIAT

Vous pouvez communiquer avec madame Ariane (450-656-5521 poste 6825) de 8h à 12h et de 13h à 16h, du lundi au vendredi.

#### PERSONNEL DE L'ÉCOLE

L'équipe-école s'est renouvelée suite à la période estivale. De nouveaux défis à relever !

Équipe du préscolaire : mesdames Chantal et Mireille s'occuperont de vos tout-petits cette année.

Équipe du 1<sup>er</sup> cycle : mesdames Marylène, Stéphanie, Fanny, Linda et Nathalie L. côtoieront vos jeunes, à l'aube de leur parcours scolaire.

Équipe du 2<sup>e</sup> cycle : mesdames Véronique, Annie, Nathalie P. et Isabelle travailleront de pair avec vos enfants.

Équipe du 3<sup>e</sup> cycle : mesdames Geneviève G., Catherine, Claudie et Geneviève B. accompagneront les aînés.

Du côté de nos spécialistes, nous renouons avec madame Sophie en éducation physique. Se joindront à elle, madame Cassandra en anglais, madame Julie en éducation physique, madame Jessica en musique, madame Myriam et monsieur Michel en orthopédagogie. Madame Myriam sera également responsable du soutien linguistique.

Madame Alexandra et madame Ndeye Tening prendront le relais de l'équipe des temps partagés.

Notre équipe d'éducatrices spécialisées est composée de mesdames Valérie (en remplacement de madame Renée), Caroline, Virginie et Lucie, notre nouvelle recrue. Celles-ci auront l'occasion d'intervenir auprès des élèves.

Du côté du service de garde, madame Louise accueille mesdames France, Lucie, Jeannette, Gabriela, Johanne, Sara-Lauréanne, Maria et Geneviève de même que monsieur Jean-François. Quant au service des dîneurs chapeauté par madame Céline, l'équipe est composée de mesdames Sylvie, Cynthia, Liliana, Naouel et Ouidian.

Notre personnel professionnel est composé de mesdames Louise (psychologue), Catherine (orthophoniste) et Chantal (psychoéducatrice).

Messieurs Dominic et Pedro sont en charge de la propreté de notre établissement.

Madame Ariane, secrétaire, est la personne qui accueille les enfants, soigne les blessés, répond aux questions des parents, et ce, toujours avec bienveillance.

Tous ensemble, nous ferons en sorte de faire vivre une belle année à votre enfant.

### **RÈGLES DE CONDUITE**

Vous trouverez dans l'agenda ou dans le coffre à outils de votre enfant les règles de conduite et le contrat s'y rattachant. Le fonctionnement relatif à l'application des règles de conduite en fait également partie. Il est important de motiver votre enfant à respecter ces règles, afin de vivre harmonieusement avec les autres.

### **HORAIRE DES ÉLÈVES DU PRIMAIRE**

A.M.	Précolaire	Primaire
Arrivée sur la cour	9h23	Entre <u>8h10 et 8h30</u> (8h20 lors des jours de mauvais temps)
Début des cours	9h28	8h30
Dîner	11h50	11h50
P.M.	Précolaire	Primaire
Arrivée sur la cour	Entre <u>13h00 et 13h10</u>	Entre <u>13h00 et 13h10</u> (13h10 lors des jours de mauvais temps)
Début des cours	13h15	13h15
Fin des cours	15h35	15h35

Nous vous demandons votre collaboration afin que vous vous assuriez que votre enfant respecte cet horaire. La présence d'élèves sur la cour avant les heures d'arrivée n'est pas autorisée. Il en va de leur sécurité. Seuls les élèves qui sont inscrits au service de garde ou du midi ont accès à la cour avant ces heures.

Aux parents des élèves fréquentant le service de garde, nous rappelons que l'heure de fermeture est 18h. Telle que spécifiée dans le document « Règles de fonctionnement du service de garde », la pénalité pour un retard est fixée à 5,00\$ par famille pour le premier bloc de 10 minutes et de 8,00\$ pour chacun des blocs de 5 minutes suivants.

## SERVICE DE GARDE

Veillez prendre note que madame Louise (poste 6827) est présente au bureau de 8h30 à 16h30, du lundi au vendredi. De 16h00 à 18h00, nous vous invitons à composer le poste 6839 afin de rejoindre l'accueil du service de garde pour toute information que vous souhaitez nous transmettre (autorisation de départ, arrivée tardive d'un parent,...).

Les règles de régie interne du service de garde seront disponibles sous peu sur le site internet de l'école. Vous y retrouverez notamment le calendrier de paiements. Les parents qui ont des questions peuvent en tout temps s'adresser à madame Louise.

\*\*\* Le service de garde est ouvert pendant les journées pédagogiques indiquées au calendrier scolaire. Les parents des élèves qui ne sont pas inscrits au service de garde doivent communiquer avec madame Louise pour se procurer un formulaire d'inscription (généralement disponible 15 jours avant une journée pédagogique).

Nous offrirons, tout comme l'année dernière, un service de traiteur (repas chauds) à l'école. Vous pourrez choisir le menu de votre enfant directement sur le site de la compagnie « Traiteur Le Lunch ». Le service débutera le **11 septembre 2017**. Il est important de noter que vous devez obligatoirement transiger avec le traiteur par le biais de leur site web, tant pour la commande que pour le paiement.

## PAIEMENT DES FRAIS CHARGÉS AUX PARENTS

Nous favorisons le paiement par internet, disponible avec toutes les institutions financières (plus besoin de vous déplacer, en plus de sauver un temps précieux). Vous n'aurez qu'à suivre la procédure qui se retrouve dans les règles de régie interne.

## ÉTAT DE COMPTE

Vous recevrez sous peu, en version papier, l'état de compte des frais scolaires (excluant les activités éducatives). La date de retour du paiement est le **15 septembre 2017**. Nous vous remercions de votre précieuse collaboration dans le cadre de cette opération.

\*\*\* Nouveauté : l'état de compte est maintenant disponible sur le portail pour consultation. Il est à noter que l'état de compte ne se met pas automatiquement à jour après le paiement. Madame Ariane procédera à l'actualisation des états de compte au courant de l'automne.

## ALLERGIES ALIMENTAIRES

Quelques enfants présentent des allergies sévères à certains produits alimentaires. Voici d'ailleurs un message de la part de l'infirmière scolaire :

Saviez-vous que...



L'allergie est une réaction d'hypersensibilité pouvant se produire à la suite de l'ingestion, de l'inhalation ou même du contact avec la peau d'un aliment ou d'un allergène. Dans les cas d'allergies alimentaires, la réaction peut être sévère, voire fatale en l'absence de traitement. L'allergie alimentaire se différencie de l'intolérance de par la gravité de la réaction. L'intolérance peut causer des malaises importants mais ne met pas en danger la vie de la personne.

L'allergie peut survenir à tout âge et elle affecterait jusqu'à 10 % des enfants. Les allergènes les plus fréquents sont les noix, les arachides, les œufs, le lait et les crustacés.

Tel que mentionné dans les règles de conduite de l'école (règle 1.2) : « Je choisis des collations santé (sans arachides ou noix) ». Nous vous invitons à offrir des fruits, des légumes ou un produit laitier comme collation ou pour compléter le repas.

Il est possible pour une personne allergique de mener une vie normale, mais un stress demeure toujours, et comme les enfants ne sont pas toujours conscients des risques, la collaboration de tous est essentielle pour assurer la sécurité des enfants allergiques à l'école. La sécurité des enfants allergiques est une responsabilité partagée ! Soyons vigilants!



### FICHE SANTÉ ET COORDONNÉES

Vous recevrez la fiche santé à compléter, dès le début de l'année. Nous vous demandons de retourner ce document dans les plus brefs délais. L'infirmière pourra ensuite faire le suivi des élèves présentant des allergies ou des problèmes de santé.

Veillez vous assurer que vos coordonnées soient exactes (adresse électronique et numéros de téléphone) et les modifier au besoin. En cas d'un changement d'adresse, vous devez absolument communiquer avec la secrétaire de l'école.

*\*\*\* La fiche santé des élèves du préscolaire a déjà été complétée par les parents, au printemps dernier, lors de la journée des amis.*

### SÉCURITÉ ET CIRCULATION

Nous demandons, aux parents qui viennent chercher leur enfant à la fin des cours (midi et fin de journée), de bien vouloir attendre à l'extérieur de l'école (*rue Cornwall*). Pour les parents des élèves fréquentant le service de garde, vous devez vous présenter à l'accueil afin de signer l'avis de départ de votre enfant.

Lors de situations imprévues (pendant les heures de classe), nous vous demandons de vous présenter au secrétariat de l'école (*rue Westley*). **Après 8h30**, l'accueil des élèves (du primaire et du préscolaire) se fait à la porte principale de l'école (*rue Westley*) et il est de mise de vous présenter au secrétariat. Si vous avez à vous déplacer dans l'école, une cocarde vous sera remise confirmant l'autorisation de circuler. Merci.

### TRANSPORT SCOLAIRE

Un centre d'appels est en fonction au Service du transport scolaire entre 7h30 et 17h00. Il vous suffit de composer le 450-670-0730 et de faire le 1.

Rappel important :

- **Pour les enfants du préscolaire voyagés par autobus**, le parent doit être présent au retour de son enfant en fin de journée. Si le parent (ou la personne déléguée au préalable) n'est pas présent à l'arrêt, l'enfant sera retourné à l'école. Le parent qui souhaite désigner une personne responsable doit remplir le « *formulaire de dérogation maternelle* ». Vous pouvez faire la demande de ce formulaire au secrétariat de l'école ou vous pouvez visiter le site Internet de la Commission scolaire Marie-Victorin et consulter la section *transport scolaire*.

Rappel concernant la politique relative au transport scolaire 2017-2018 :

- **Pour le transport sur la période du dîner**, il en coûte maintenant 347,20\$ par année. Si le transport du midi ne peut être organisé, le parent doit défrayer les coûts relatifs au service du midi. À l'école Gaétan-Boucher, ce tarif est de 2,50 \$ par midi. Vous pouvez faire la demande du « *formulaire d'inscription au transport scolaire à l'heure du dîner* » ou du « *formulaire d'inscription au service des dîners payants* » au secrétariat de l'école.
- **Pour les demandes de places disponibles** le matin et en fin de journée, le coût est désormais de 180,00 \$ par année (tarif familial de 250,00 \$ pour l'année). Aucun arrêt ne sera ajouté au parcours actuel. Les réponses seront transmises aux parents au plus tard le 30 octobre prochain. Vous pouvez faire la demande du « *formulaire d'inscription aux places disponibles* » au secrétariat de l'école.

### **ABSENCE DE VOTRE ENFANT**

En cas d'absence de votre enfant, il est nécessaire d'aviser le secrétariat. Sur la boîte vocale, veuillez indiquer le nom de votre enfant, son groupe, la durée de son absence et le motif (rhume, fièvre, gastro, voyage, rendez-vous,...). Nous vous remercions d'informer le secrétariat, même si vous avez déjà informé l'enseignante de votre enfant. Le secrétariat fera le pont avec le service de garde ou le service des dîners payants.

### **DATES À RETENIR**

29 août 19h00	: Rencontre parents-enseignants pour les <b>élèves du préscolaire seulement</b>
4 septembre	: Fête du travail (congé pour tous)
13 septembre PM	: Visite des écoles secondaires auprès des jeunes de 5 <sup>e</sup> année
15 septembre AM	: Élève d'un jour (visite de l'école secondaire André-Laurendeau par les jeunes de 6 <sup>e</sup> année)
19 septembre 19h00	: Rencontre parents-enseignants pour les <b>élèves du primaire seulement</b>
19 septembre 20h30	: Assemblée générale des parents <b>primaire et préscolaire</b> (élections pour le conseil d'établissement)
20 septembre	: Journée pédagogique (congé pour les élèves)
26 septembre	: Photo scolaire
29 septembre	: Déclaration officielle de la clientèle (il est important que votre enfant soit présent)

Nous souhaitons la bienvenue aux nouvelles familles que nous accueillons au sein de notre école et une belle continuité à celles qui nous reviennent.

Bonne rentrée scolaire !



Johanne Dubé,  
directrice